

REGARDS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE VITRÉ

BIMESTRIEL
N°5
JUILLET
2025



À LA UNE

Passez un bel été à Vitré !

P.9

Actus

Accueils de Loisirs
2025-2026

P.22-23

Culture

Retour sur les temps-forts
du LAPS

VITRÉ
Porte de Bretagne

sommaire



REGARDS N° 5 – JUILLET 2025
Bimestriel municipal d'information
de la Ville de Vitré.

- Directeur de publication : Pierre LÉONARDI
- Rédaction : Nadine OLLIVIER, Océane JOURDAN, Nicolas LE CORRE
- Secrétariat de rédaction : Nadine OLLIVIER, Océane JOURDAN
- Conception et mise en page : Latitude
- Crédits photos : Ville de Vitré, Adobe Stock
- Photo de couverture : Océane JOURDAN
- Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine
- Distribution : Mediapost
- Tirage : 11 500 exemplaires
- Dépôt légal : 1106 (27.08.1993)
- ISSN 2426-3036.

Ville de Vitré
Hôtel de Ville
5 place du Château
BP 70627
35506 Vitré Cedex
• Standard : 02 99 75 05 21
• Point Formalités : 02 99 75 54 19
(état civil...)



04 INSTANTANÉS

Retour en images



06 LES ACTUS

- 06 / BRÈVES
- 07 / ÉCLAIRAGE PUBLIC
- 08 / TRAVAUX DE RESTAURATION
- L'Église Saint-Martin, un patrimoine à préserver
- 09 / ACCUEILS DE LOISIRS
- L'offre d'accueil s'adapte pour 2025-2026
- 10-11 / LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE VIOLENCE
- 12-13 / LE TOUR DE FRANCE



À LA UNE

PASSEZ UN BEL ÉTÉ À VITRÉ !

14-19 / Découvrez le patrimoine et les événements incontournables de l'été

20

CÔTÉ MAIRIE

20 / CONSEIL MUNICIPAL EXPRESS
21 / LE MAIRE VOUS RÉPOND

22

CULTURE

22-23 / TEMPS-FORTS DE L'ANNÉE AUX STUDIOS LAPS
24-25 / NOUVELLE SAISON CULTURELLE



26

TRIBUNES LIBRES

28

ASSOCIATION

SPECTACLES
PAYS DE VITRÉ PROMOTION

29

AGENDA



Retrouvez la lecture à voix haute de cette page en scannant le QR Code



l'édito

de Pierre Léonardi
Maire de Vitré

Chères Vitréennes, Chers Vitréens,

L'été approche, porteur de moments précieux à partager en famille, entre amis ou simplement avec soi-même. À tous ceux qui auront la chance de prendre quelques jours de repos, petits et grands, je souhaite de belles vacances, ressourçantes et joyeuses. Aux autres, je n'oublie pas que notre ville sera, tout l'été, une terre d'animations, de rencontres et de découvertes.

Vitré vivra au rythme d'un programme estival riche et varié, accessible à tous, que je vous invite à (re)découvrir dans ce numéro. Point d'orgue de cette belle saison : le passage du Tour de France, le samedi 12 juillet, qui fera vibrer notre territoire au son des encouragements et de la fête populaire !

Notre ville bouge, se transforme, et les premiers travaux engagés en témoignent. Les aires de jeux de la Roncinière et de Chemin Champlet accueilleront bientôt les rires des enfants. L'extension du cimetière et l'aménagement de la Vallée de Vilaine viennent de débiter, pensés pour le long terme et le bien-être de tous. À la rentrée, la Maison de Santé transitoire ouvrira ses portes, et les chantiers de rénovation de l'église Saint-Martin, de la toiture du FJT ainsi que la nouvelle offre de transport seront lancés.

Vitré avance, avec ambition et sérénité.

Bel été à toutes et à tous !

*À vos côtés,
Léonardi*

INSTANTANÉS



- COMMÉMORATIONS -
Cérémonies du 8 mai

Le 8 mai dernier, la Ville commémorait les 80 ans de la Victoire du 8 mai 1945. Plusieurs étapes étaient programmées du cimetière Saint-Martin en passant par l'école Pierre Lemaître, puis la cérémonie officielle place du Château en présence des autorités civiles et militaires avant de se conclure dans la cour du Château par la lecture émouvante des récits de voyage en Pologne d'élèves du lycée Bertrand d'Argentré devant un public nombreux.

Une matinée d'hommage aux victimes civiles et militaires pour entretenir le nécessaire devoir de mémoire.



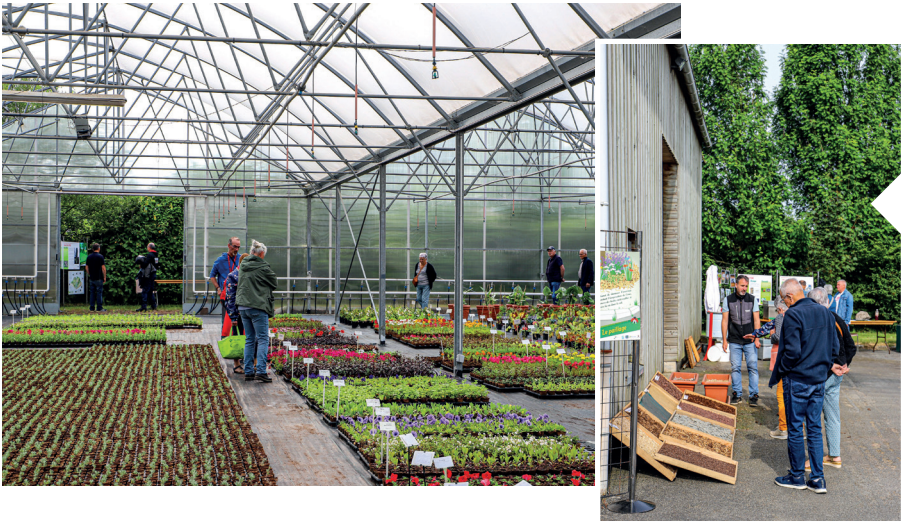
- JEUNESSE -
Concours d'éloquence

Pour la 3^e année consécutive, la junior association Ecclésia, accompagnée par le service jeunesse, organisait un concours d'éloquence dont la finale s'est tenue fin avril au centre culturel. Le niveau de prestation des cinq finalistes était impressionnant et démontre une nouvelle fois la force et le talent de notre jeunesse !

INSTANTANÉS

- SÉNIORS -
Anim'Géron Tour 35

Le 24 avril dernier, le parc des expositions de Vitré accueillait l'Anim'Géron Tour 35 ; le rendez-vous de l'animation en gérontologie d'Ille-et-Vilaine. Cet événement porté par l'association Anim'PA 35 en partenariat avec le réseau des animateurs et avec le soutien de la Ville de Vitré et son CCAS avait pour objectif de valoriser la vie sociale au sein des établissements pour personnes âgées afin de permettre de dédramatiser l'entrée en Ehpad et de mettre à l'honneur le travail réalisé par les animateurs. Diverses animations et conférences étaient au programme réunissant professionnels et personnes âgées.



- NATURE -
Fête de la nature

Dans le cadre de la Fête de la Nature, les serres municipales ont ouvert leurs portes le samedi 24 mai. L'occasion de faire découvrir la gestion des espaces verts, les différents outils de travail et de mettre en valeur le savoir-faire et le travail des agents du service.

- CULTURE -
Festival Un bout de monde

Le samedi 24 mai, le village artistique Un bout de monde était de retour place du Château. 14h de spectacles et d'initiations autour des cultures du monde étaient proposées par l'association La Même Prod ainsi que la présence de plusieurs exposants toute la journée.



- MÉDIA -

La Ville de Vitré sur INSTAGRAM

La Ville de Vitré vient de rejoindre le réseau social Instagram.

Ce réseau social est une vitrine numérique efficace pour moderniser la communication municipale et renforcer le lien avec les citoyens. Instagram permet de valoriser le patrimoine, les événements locaux et les initiatives municipales auprès d'un plus large public grâce à une communication axée principalement sur le visuel.

Avec la refonte des principaux outils de communication (identité visuelle, site, magazine et appli) ainsi que différents réseaux sociaux (Facebook, YouTube, Instagram, linkedIn), la Ville dispose désormais d'un panel complet et moderne de moyens de communication !

Avec toujours la même volonté, celle d'informer et créer du lien avec les Vitréens.



- CERTIFICATION -

Numérotation des rues et lieux-dits

Vitré est désormais certifiée dans la Base Adresse Nationale, cela signifie que l'ensemble des adresses de la commune est vérifié et standardisé selon un référentiel national ce qui renforce la fiabilité et la cohérence des données d'adresse.

La numérotation des rues et lieux-dits est essentielle pour faciliter la localisation et la navigation dans nos villes et campagnes. Elle permet d'attribuer une adresse unique à chaque bâtiment ou lieu, ce qui simplifie la recherche, la livraison, et surtout l'intervention des services d'urgence. En cas d'incendie, d'accident ou d'intervention médicale, la rapidité est cruciale, la numérotation précise des rues et lieux-dits permet aux services d'urgence d'intervenir rapidement et efficacement, elle évite les confusions et garantit que l'aide arrive au bon endroit sans délai.

Mettre une plaque claire et bien visible est un geste simple mais essentiel pour la sécurité et le bon fonctionnement de notre vie quotidienne. N'hésitez pas à faire en sorte que votre numéro soit bien lisible, cela peut faire toute la différence en cas de besoin.

Pôle aménagement
02 99 74 43 53

- COMMERCE -

Vitrophanies et pavoisement

En partenariat avec le bureau de Vitré Atout, la Ville de Vitré a fait installer des vitrophanies sur des vitrines de commerces vacants, rue Poterie et rue Duguesclin. Cette démarche vise à valoriser ces espaces libres en leur donnant une identité visuelle temporaire, tout en préservant leur potentiel pour de futurs commerçants.

Quant à la place de la Gare, la rue du Général Leclerc et les rues piétonnes, elles sont ornées depuis quelques semaines de guirlandes et décorations colorées. En partenariat avec Vitré Atout et l'Office de tourisme du pays de Vitré, cet embellissement temporaire permet de créer une atmosphère conviviale, de contribuer à l'attractivité du centre-ville et soutenir les commerces locaux.



- ÉCONOMIE D'ÉNERGIE -

L'éclairage public se modernise

Dans le cadre de sa stratégie en faveur de la sobriété énergétique, la Ville de Vitré a engagé, depuis 2023, un vaste programme de modernisation de son éclairage public, financé grâce au dispositif Intracting⁽¹⁾.



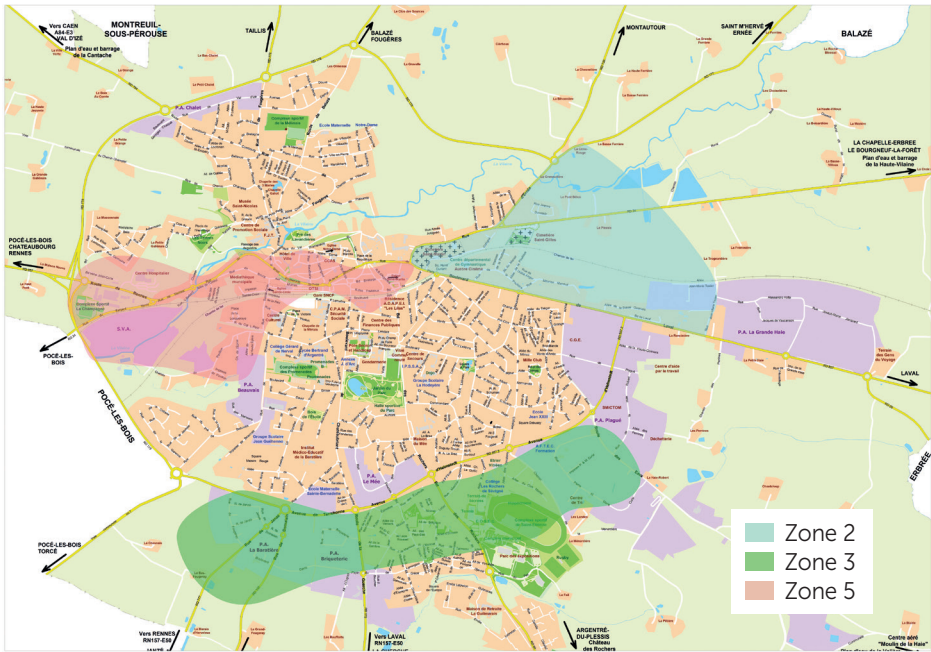
Trois zones ont été réalisées depuis la validation du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL). Ce remplacement a concerné 236 lanternes et a été concrétisé en régie par l'équipe éclairage public. En réalisant l'opération en interne, la Ville a économisé 21 000 € par rapport à un prestataire privé. Le choix de la régie municipale a permis une réduction significative des coûts mais pas seulement, elle va permettre une économie d'énergie conséquente. Sur 2024, une baisse de consommation de 114 331 kWh a déjà été constatée.

Au-delà de la nécessité de réaliser des économies d'énergie, il a été prouvé que l'illumination artificielle nocturne a des effets sur la biodiversité. La Ville de Vitré s'est engagée à exploiter pleinement les LED connectées pour adapter la puissance d'éclairage selon les heures, les conditions de circulation et les besoins spécifiques, ce qui permet de réduire la consommation tout en garantissant un confort visuel.

(1) Ce programme vise à remplacer progressivement les anciennes lanternes équipées de lampes à vapeur sodium haute pression (SHV) par des luminaires LED connectés au système de gestion Interact City comme l'était déjà l'ensemble des autres luminaires LED du parc, plus économes en énergie et plus performants.

Perspectives 2025-2026

Trois zones sont concernées par le remplacement de lanternes. Le plan ci-dessous vous permet de les visualiser.



L'investissement total est estimé à 850 000 € HT sur 3 ans

- TRAVAUX DE RESTAURATION -

L'Église Saint-Martin, un patrimoine à préserver

Un diagnostic réalisé sur l'état de l'église Saint-Martin a laissé apparaître que la coupole et le lanternon de l'église présentaient un mauvais état de conservation. Des travaux conséquents sont à réaliser.

L'état des lieux réalisé a en effet mis en lumière que les éléments de couverture et de zinguerie étaient en très mauvais état et risquaient d'entraîner à court terme des désordres sur les parties structurelles de l'ensemble de l'édifice.



© Dronelis

Des travaux de réhabilitation

Les travaux porteront en priorité sur la consolidation des structures les plus fragilisées de la charpente, de la couverture et des vitraux de la coupole et du lanternon. Retirées depuis plusieurs années en raison de leur mauvais état de conservation, les statues dorées des quatre anges seront réinstallées au sommet de l'église. La statue de Saint-Martin fera, elle aussi, l'objet d'une restauration approfondie.

L'implantation du chantier

L'ampleur et la complexité du chantier nécessitent l'installation d'une base de vie et d'un échafaudage de grande envergure. Sans remettre en cause la circulation des véhicules autour de l'église, plusieurs places de stationnement situées aux abords de l'édifice seront inaccessibles durant la totalité du chantier. Les offices seront maintenus pendant les travaux.

PLAN DE FINANCEMENT ESTIMATIF

- Montant total : 710 000 € TTC
- Subventions : 467 000 €
 - Vitré communauté : 150 000 €
 - DRAC Bretagne : 142 000 €
 - Région Bretagne : 60 000 €
 - DETR / DSIL : 115 000 €
- Reste à charge pour la Ville : 243 000 €



Lancement prévisionnel des travaux : septembre 2025
Durée : 9 mois
Fin de l'opération : mai 2026 (sous réserve)

UN PEU D'HISTOIRE...



© Dronelis

Avec l'arrivée du chemin de fer Paris-Brest en 1857 et l'installation du 70^e Régiment d'Infanterie en 1874, de nouveaux quartiers sont créés au sud et à l'est de la ville. La population jeune et aisée qui s'y installe milite avec succès pour la réalisation d'une nouvelle église à proximité de la gare de chemin de fer. La construction de Saint-Martin débute en 1883. De style néo-roman, l'édifice est réalisé sur les plans des architectes rennais Jules et Henri Mellet et consacré en 1895 par l'évêque de Rennes.

Sa façade occidentale domine l'ancienne ville close et la paroisse Notre-Dame.

Arcs en plein cintre, baies jumelées, colonnes à chapiteaux, elle multiplie les allusions à l'art roman. La croisée du transept est marquée par un dôme hexagonal couronné d'un clocheton et surmonté d'une statue de saint Martin culminant à près de 40 m de hauteur.

L'intérieur de l'église est richement décoré, avec un maître-autel en cuivre et bronze d'un orfèvre parisien reconnu, une mosaïque de chœur réalisée en 1894 par les frères Odorico ou encore le grand orgue de 1948.

- ACCUEILS DE LOISIRS -

L'offre d'accueil s'adapte pour 2025-2026



Lors du Conseil municipal en date du 27 janvier dernier, les élus ont acté le retour à la semaine de 4 jours pour les écoles maternelles et élémentaires publiques à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025. Une nouvelle offre d'accueil périscolaire a été étudiée et proposée. Explications.

Le mercredi est une journée particulière pour les enfants. L'offre d'accueil à Vitre a donc été pensée et adaptée à leurs besoins. Il est primordial de respecter le rythme de chaque enfant en lui offrant un cadre bienveillant et sécurisant. L'accueil de loisirs permet une véritable coupure avec le quotidien scolaire. Le jeu et les activités proposés doivent être source de plaisir et de bien-être, favorisant l'épanouissement personnel et la découverte. L'enfant devient acteur de ses journées tout en étant guidé par une équipe attentive et à l'écoute.

Les accueils de loisirs à Vitré

Trois sites sont dédiés aux accueils de loisirs des mercredis : la Maison de l'Enfance, Pierre Lemaître et Jean Guéhenno. Le tableau ci-dessous présente l'offre proposée.

PIERRE LEMAÎTRE	JEAN GUÉHENNO	MAISON DE L'ENFANCE + SITE HODEYÈRE
3 - 7 ans (PS au CE1)	8 - 11 ans (CE2 au CM2)	3 - 7 ans (PS au CE1)
Matin avec ou sans repas	Demi-journée ou journée entière	Demi-journée ou journée entière
7h15 - 13h45	7h15 - 18h30	7h15 - 18h30

Les modalités d'inscription

Afin d'assurer une organisation optimale et de garantir une stabilité aux enfants et aux équipes pédagogiques, une fois l'inscription validée, aucun changement de site ne pourra être effectué en cours d'année. Une fois l'inscription validée, un rendez-vous avec la direction de l'accueil de loisirs peut être proposé afin de visiter le centre et préparer l'accueil de l'enfant.

Permanences (uniquement sur rendez-vous)

- Maison de l'Enfance : mardi et jeudi de 16h à 18h
- Pierre Lemaître : mercredi de 9h30 à 12h30
- Jean Guéhenno : mercredi de 9h30 à 18h



PORTES OUVERTES

Samedi 13 septembre 2025
De 10h à 12h30

- Maison de l'Enfance, 1 allée de la Hodeyère
- Pierre Lemaître, 5 rue du 70^e Régiment d'Infanterie
- Jean Guéhenno, 26 avenue le Gonidec de Traissan

Le cadre réglementaire

Les accueils de loisirs sont encadrés par des réglementations strictes visant à garantir la sécurité et le bien-être des enfants. À Vitré, ces structures respectent le cadre réglementaire imposé par Jeunesse et Sports, notamment en matière d'encadrement. Dans le cadre d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT), les taux d'encadrement sont les suivants :

- Pour les enfants de – 6 ans : 1 encadrant pour 10 enfants
- Pour les enfants de + 6 ans : 1 encadrant pour 14 enfants

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions en ligne sont ouvertes pour la période du mercredi 3 septembre au mercredi 15 octobre 2025. Le choix du site se fait en fonction de la classe de votre enfant et de la durée d'accueil souhaitée (demi-journée ou journée complète). Des permanences sont proposées aux horaires d'ouverture du service Éducation (12 place du Château) et de la Maison de l'Enfance (1 allée de la Hodeyère) pour effectuer vos démarches en ligne.

Voici les étapes pour l'inscription :

- Étape 1 : Se rendre sur le portail Familles / Espace INOÉ - Centre de loisirs
- Étape 2 : Créer un nouveau compte et saisir les informations demandées
- Étape 3 : Déposer les pièces justificatives
- Étape 4 : Compte en attente de validation
- Étape 5 : Inscrire son enfant sur un site
- Étape 6 : Réserver les jours souhaités



Centre de loisirs
Maison de l'Enfance

02 99 74 31 82
www.vitre.bzh/portail-familles/Espace INOÉ
Mail : centredeloisirs@mairie-vitre.fr

Lutte contre toute forme de violence : Vitré s'engage !

Les violences Intra-Familiales

Souvent désignées sous l'acronyme V.I.F, elles regroupent l'ensemble des violences au sein d'un couple ou d'une famille. Depuis plusieurs années, la parole se libère et le droit évolue. La Ville de Vitré en a fait l'une de ses priorités depuis septembre 2024.

Au terme d'un échange avec le Général Bonneau, devenu Directeur général de la Gendarmerie nationale, Christophe Le Bihan, Maire-adjoint et Lieutenant-colonel de la réserve citoyenne de la Gendarmerie a tenu à engager la Ville et le comité des Amis de la Gendarmerie qu'il préside, dans la lutte contre les VIF.

Deux axes majeurs ont été définis pour soutenir l'action menée depuis plusieurs années par les forces de l'ordre et la justice : sensibilisation et traitement.

Sensibiliser à la cause avec la mise à disposition d'un violentomètre imprimé sur des dizaines de milliers de sacs à pain et de pharmacie. Un outil simple et visuel permettant d'évaluer le consentement et le respect mutuel dans son couple.

À ces opérations récurrentes, s'est greffée une initiative de jeunes de l'AJV : Cin'échanges. Cette rencontre a réuni plus de 150 personnes, le 31 janvier au cinéma Aurore avec l'appui du service jeunesse de la Ville, de l'ensemble du réseau de partenaires, de la Gendarmerie et du Rotary club (Voir Regards n°3 Mars).



Une réussite avec des participants touchés par les témoignages et satisfaits des échanges qui permettent d'avoir quelques clés pour déceler et aider les personnes à sortir de ces situations. En parallèle, le second axe vise à améliorer le traitement des victimes avec le soutien des Amis de la Gendarmerie et l'ensemble de la chaîne de décision départementale de la gendarmerie. (Cf. page 11 : « Un nouvel espace à la gendarmerie de Vitré »)



Christophe Le Bihan et le Général Bonneau

Les violences et menaces dans la rue

Angela ? Le prénom de votre ange-gardien

« En cours de lancement à Vitré, ce dispositif national est intégré dans le plan d'action imaginé avec le service jeunesse et le soutien de nombre de partenaires habituels » précise Christophe Le Bihan, Maire-adjoint en charge de la sécurité, la jeunesse, l'administration générale et la voirie. « Le service jeunesse va assurer le développement de ces points de recours sur notre Ville en allant à la rencontre des commerçants. Nous en profiterons pour sensibiliser très largement la population à ces enjeux qui bénéficient à toutes les générations ».

Besoin d'aide ? Demandez « Où est Angela ? »

Ce dispositif repose sur un réseau d'établissements partenaires formés (bars, restaurants, commerces...), reconnaissables grâce à l'autocollant Angela visible sur leur vitrine. Le principe : Vous vous sentez en insécurité (harcèlement de rue, menaces, attouchements...), repérez un établissement partenaire, entrez et demandez « Où est Angela ? », le personnel de l'établissement, sensibilisé par la Ville, saura quoi faire pour vous mettre en sécurité. Un téléphone vous sera prêté pour appeler un proche ou les forces de l'ordre. « Les Vitréens doivent se savoir protégés en tous lieux et soutenus en cas de survenance de menaces ou violences. Pour ce faire, la responsabilisation et la mobilisation se veulent effectives et les plus larges » conclut l' élu.



Un nouvel espace à la Gendarmerie de Vitré

Les violences intrafamiliales représentent aujourd'hui près d'une garde-à-vue sur deux dans le pays de Vitré. L'effet d'une parole qui se libère et d'un droit qui évolue vers plus de protection pour les plus faibles.

Afin de pouvoir accueillir cette parole dans les meilleures conditions, notamment pour les enfants, une salle spécialisée existe au siège de la compagnie de gendarmerie de Vitré. Appelée « Salle Mélanie », cet espace dispose d'un équipement vidéo et d'une configuration dédiée qui permet de recueillir la parole des mineurs de la façon la plus sécurisante possible. Il en existe peu en France et c'est la seule du département avec la Maison de Protection des Familles à Rennes.

Toutefois l'espace actuel est vieillissant et ne répond plus aux standards de confort pour accueillir les enfants et leurs parents dans les meilleures conditions. C'est donc dans ce contexte que l'initiative du soutien à la lutte contre les VIF du Maire-adjoint et président du comité des Amis de la Gendarmerie, Christophe Le Bihan, a rencontré opportunément le souci partagé du commandant de Compagnie d'améliorer l'accueil de ces victimes. Un espace se libérant dans un bâtiment annexe au siège de la compagnie située place du Champ-de-Foire va être rénové et transformé en lieu d'accueil. Celui-ci comportera deux bureaux pour les enquêteurs, une salle d'attente chaleureuse avec des jeux pour enfants et une salle neutre pour l'interrogatoire proprement dit. L'entrée sera également différenciée de la brigade afin de limiter au maximum le caractère anxiogène pour les familles. Les travaux seront réalisés par la Gendarmerie nationale avec un don de l'association des Amis de la Gendarmerie de Vitré d'environ 8 000 € pour l'équipement, le mobilier et quelques jeux. En complément les jouets offerts trouveront une seconde vie pour accompagner et reconforter ces victimes. Les travaux devraient commencer avant l'été pour une ouverture dans les prochains mois.

Profitons du moment pour faire connaître les Amis de la Gendarmerie dont le comité lié à la compagnie a été créé en 2022 grâce à une mobilisation des élus comme en atteste le bureau. Outre le président cité en amont, le 1^{er} vice-président est le commandant Dinand, la 2nde vice-présidente Isabelle Le Callennec, le trésorier Paul Lapause et le secrétaire rien de moins que l'actuel maire, Pierre Léonardi. Cette association d'intérêt général a pour vocation principale de mieux faire connaître la Gendarmerie, la faire apprécier et la soutenir. Par ailleurs, les dons récoltés permettent de financer de meilleurs équipements pour ces militaires au service de notre sécurité du quotidien.

3 QUESTIONS

Au chef d'escadron Nicolas DINAND, commandant la compagnie de Gendarmerie de Vitré.



Le commandant Dinand

Que représentent aujourd'hui les VIF dans l'action de vos gendarmes ?

À l'échelle de la compagnie (qui s'étend de Fougères à Martigné-Ferchaud), ce sont plus d'une centaine d'auditions par an. Elles sont toutes menées dans notre salle dédiée ici au siège à Vitré ou dans une unité spéciale au CHU de Pontchaillou pour les violences sexuelles. Avec plus d'une garde-à-vue sur deux liées à ces violences, c'est un vrai phénomène de fond sur lequel nos enquêteurs sont pleinement mobilisés.

Comment sont formés ces professionnels ?

Chaque enquêteur qui souhaite pouvoir être habilité à interroger un mineur doit suivre une formation précise au protocole NICHHD (National Institute of Child Health and Human Development) qui garantit la qualité et l'intégrité de l'interrogatoire dans le respect de l'enfant. Ce sont trois semaines de formation notamment

au Centre national de formation à la police judiciaire de la Gendarmerie au fort de Rosny-sous-Bois en région parisienne. Ils sont ensuite suivis régulièrement par des psychologues. À l'échelle de la compagnie de Vitré, ce sont plus d'une vingtaine de gendarmes soit 10 % des effectifs qui sont formés.

Qu'attendez-vous des nouveaux espaces d'accueil ?

Nous souhaitons pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les mineurs et leurs familles. Témoigner est un acte très difficile qui demande souvent beaucoup de courage. Nous devons garantir que rien ne vienne parasiter cet échange et qu'il se fasse dans les meilleures conditions possibles. L'espace libre au bâtiment du PSIG* va nous permettre de doubler l'espace d'accueil et de le rénover entièrement. Ce sera un outil extrêmement utile et qualitatif dont très peu de compagnies disposent aujourd'hui en France.

* Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie nationale.

Le Tour de France traversera Vitré le samedi 12 juillet !



LA GRANDE BOUCLE ET SON ESPRIT POPULAIRE ET FESTIF SERONT DE RETOUR POUR LA 4^E FOIS EN 20 ANS APRÈS 2006, 2016 ET 2021. À NOTER LA PRÉSENCE DU SPRINT INTERMÉDIAIRE SUR LA PROMENADE SAINT-YVES ET DES ANIMATIONS PLACE DE LA GARE.

La **Ville de Vitré** vous donne rendez-vous **place de la Gare**, pour une journée pleine d'animations et de bonne humeur !

Entièrement **gratuit et ouvert à tous de 11h à 18h**, ce dispositif exceptionnel est l'occasion rêvée pour petits et grands de vivre l'événement au plus près, tout en profitant d'un programme riche et varié, pensé pour toute la famille.



Les simulateurs vélo

Une étape en grand format

Installez-vous pour suivre la course en direct grâce à la **diffusion de l'étape sur écran géant**. Une ambiance conviviale vous attend pour vibrer ensemble au rythme des coureurs.

Des animations sportives et ludiques



Venez vous amuser tout au long de la journée avec des animations proposées par Groupama :

- Le **vélo smoothie**, pour pédaler tout en réalisant votre propre boisson fruitée,
- Les **simulateurs vélo**, pour tester votre endurance comme un pro,
- Le **mur digital interactif**, pour défier vos réflexes,
- L'animation **vélo racing**, une course originale grandeur nature,
- Le **photobooth**, pour repartir avec un souvenir de cette journée festive,
- Un **stand enfants**, pour accueillir les plus jeunes avec des activités ludiques et pédagogiques,
- Un **grand quiz**, pour mettre à l'épreuve vos connaissances sur la Grande boucle, le vélo et bien plus encore...

Afin de garantir la sécurité de tous et en coordination avec la Préfecture et A.S.O. (organisateur du Tour de France) cet événement entraîne la mise en œuvre d'importantes règles de sécurité, notamment par des modifications de circulation et de stationnement le long du parcours.

Afin de profiter du centre-ville, l'impact a été minimisé au maximum. La circulation des véhicules ne sera pas autorisée sur le parcours de 12h à 16h. Il est important de prendre ses dispositions car aucune exception ne pourra être accordée sur ce créneau horaire. Sur la partie centrale (Promenades Saint-Yves / Gare / Liberté), la circulation sera interdite de 7h à 18h.

Le stationnement ne sera pas possible le long du parcours à partir de minuit la veille du passage.

Des panneaux indicatifs et de déviation seront installés par les services techniques de la Ville.

Dans les modifications particulières à retenir :

- Le stationnement sur l'intégralité du Champ-de-Foire sera interdit ;
- Le parcours traversant l'intégralité de la commune, une déviation par la rocade nord sera mise en place pour circuler de Vitré-Est à Vitré-Ouest et inversement ;
- Afin de garantir un accès au centre-ville, la rue de Paris sera mise en double sens.



Votre marché reste ouvert jusqu'à 13h, place de la République !

VILLE À VÉLO
TOUR DE FRANCE 2025

La Ville de Vitré honorée pour sa politique vélo !

La Ville enregistre l'une des plus fortes progressions du label depuis le dernier passage en 2021, elle est désormais labellisée 3 vélos (sur 4), ce qui illustre une « promotion du vélo engagée ». Seules 2 villes en France sont aujourd'hui au niveau 4 (Paris et Bordeaux). Le jury a particulièrement salué la volonté politique importante, le passage de la ville à 30 km/h et le soutien à l'apprentissage du vélo pour les jeunes et les seniors.



BON À SAVOIR

Horaires indicatifs de passage en centre-ville :

- Caravane à partir de 13h15
- Course vers 15h15



Stationnement

Le parking gare sud « Coeur de Ville » reste accessible toute la journée dans les conditions habituelles et le parking gare nord par la rue Sainte-Croix.

Il est également possible de stationner sur le parking du Parc Expo et du Champ-Paillard situé en face. **Attention ces deux parkings ne seront pas accessibles en entrée ou sortie de 12h à 16h.**



A LA UNE

Un été à Vitré !

Les beaux jours reviennent et avec eux l'envie de s'évader, de flâner, de découvrir... Vitré s'anime pour vous offrir des activités variées, accessibles à tous les publics. Que vous soyez amateur de patrimoine, passionné de nature ou curieux d'animations festives, il y en aura pour tous les goûts !

Ce dossier vous présente les temps forts de la saison : des nouveautés côté patrimoine, des idées de sorties nature et les animations incontournables.

Laissez-vous surprendre et profitez pleinement de tout ce que la ville a à offrir cet été !

On vous souhaite un bel été à Vitré !



Hetiñ a reomp un hañvezh
kaer e Gwitreg !

V'la les biaux temps a s'ariver,
ben du pllézi a vous a Vitré !



150 ha de patrimoine vert
dont 62 ha de
surfaces enherbées

80 000 visiteurs
au château des
barons en 2024

150 artistes
accueillis aux Fanfarfelues

Cet été,
(re)découvrez
d'un nouvel œil
notre remarquable
patrimoine !



- NATURE -

Envie de prendre l'air sans quitter Vitré ?

Nichés au cœur ou aux abords de la ville, cet été,
(re)découvrez trois espaces naturels emblématiques !



Le Jardin du Parc

Situé en centre-ville, ce jardin à l'anglaise de sept hectares est un véritable écrin de verdure. Arbres centenaires, plan d'eau, massifs fleuris, pelouses accueillantes en font un lieu idéal pour se détendre, partager un pique-nique. La balade pourra se poursuivre vers le kiosque à musique ou dans les différentes aires de jeux pour le plus grand plaisir des enfants !

Les animations

- **Atelier armes de jet médiévales** : initiez-vous à la pratique des armes de jet médiévales depuis le maniement de l'arc et de l'arbalète jusqu'au tir à la baliste. Sans oublier la démonstration grandeur nature du redoutable trébuchet.
Tous les jours à 11h, 14h30 et 16h (inclus dans le parcours de visite)
- **L'énigme de la Muse de François Martin** : résolvez en famille ou entre amis une énigme ludique sur le célèbre explorateur François Martin et le secret qu'il ramena de son périple dans les Indes orientales.
4 € par livret de jeu (jusqu'à 6 joueurs)
- **Les nocturnes du château** : découvrez le château de Vitré de nuit lors d'une visite guidée surprenante dans les chemins cachés de la forteresse.
À 21h30 du jeudi au samedi en juillet et août (durée 1h30)
- **Le mystère Abgrall** : participez à un jeu de piste régional gratuit pour élucider la disparition mystérieuse d'Erwann Abgrall et découvrir sa fortune cachée.
Jeu gratuit, tout public, en partenariat avec le Comité régional du tourisme - Carnet de jeu en libre accès sur www.mystereabgrall.com et kit enquêteur disponible à l'accueil de l'Office de tourisme.

Le détail de la programmation et
toutes les nouveautés à retrouver
dans le programme 2025
Ville d'Art et d'Histoire



Plan d'eau de la Valière

À environ 7 km du centre-ville de Vitré, le plan d'eau de la Valière est l'endroit idéal pour un moment de détente et de déconnexion. Son plan d'eau et ses sentiers raviront petits et grands pour une balade à pied ou en vélo. C'est également l'endroit parfait pour un pique-nique au coucher du soleil.



Les Tertres Noirs

À quelques pas du cœur de ville, prenez un peu de hauteur sur le chemin des Tertres Noirs. Situé au sud de Vitré, vous pouvez vous y rendre à pied depuis la place Saint-Yves en passant par la rue Rallon, le passage des Augustins, la rue Pasteur puis la rue du petit Rachapt et continuez ensuite sur la petite route.

Ce site naturel encore assez méconnu vous offrira un cadre paisible et une vue imprenable sur le château et la campagne environnante.

À noter :

Les travaux d'aménagement de la Vallée de Vilaine débutent !
Cet été, l'accès y sera très limité ! Rendez-vous prochainement
pour découvrir les premiers aménagements !

- PATRIMOINE -

Les nouveautés au Château des barons

(inclus dans le parcours de visite)

- **La salle Jeanne du Velaër** rouvre ses portes avec sa remarquable apothicaire du XVIII^e siècle et une animation olfactive pour découvrir les ingrédients des remèdes d'antan.
- **La nouvelle salle Denis Darcy** met en lumière la modernisation de Vitré au XIX^e siècle et la restauration du château réalisée à cette époque.
- **La salle Riwallon-le-Vicaire**, entièrement repensée, retrace l'histoire de Vitré et de son château grâce à une maquette numérique interactive illustrant l'évolution de la forteresse depuis le XI^e siècle.

Le Château des barons et le Château des Rochers Sévigné vous ouvrent leurs portes tout l'été :

- **Château des barons** : tous les jours en continu de 10h à 18h en juillet et août
- **Château des Rochers-Sévigné** : du jeudi au lundi de 14h à 18h jusqu'au 30 septembre - Uniquement en visite commentée : départ 14h30, 16h et 17h

Tarifs :

- 7 €/adulte, 4 €/réduit, gratuit/- de 12 ans
- Billet groupé deux châteaux : 11 €

- ANIMATIONS -

Retrouvez vos événements incontournables de l'été !

Les Jeudis de l'été

De début juillet à mi-août, l'Office de Tourisme du Pays de Vitré vous donne rendez-vous pour 6 soirées des Jeudis de l'été !

Un moment de détente avec concerts, animations, producteurs locaux : bonne humeur garantie !

Jeudi 10 juillet

- 18h30, départ de la Balade contée et chantée par Bruno Chemin accompagné de Céd Malaonai et David
- 19h30, concert de La Belle Famille (variété)
- Animations : maquillage avec l'association « Rue du Bonheur », jeux en bois de la Ludothèque du Centre Social de Vitré.

Jeudi 17 juillet

- 19h30, concert Bow Knee and Claw (Bluegrass Old Time)
- Animations : maquillage avec l'association « Rue du Bonheur », jeux en bois de la Ludothèque du Centre Social de Vitré, jeux de société avec l'association « les Score-Pions ».

Jeudi 24 juillet

- Départ à 15h30 d'une randonnée de 10 km environ
- 19h30, concert de Philippe Ménard (one Man Band – soirée Blues)
- Animations : maquillage avec l'association « Rue du Bonheur », jeux en bois de la Ludothèque du Centre Social de Vitré.

Jeudi 31 juillet

- 17h30, départ de la Balade contée et chantée avec la Bouèze et la Granjagoul dans le cadre de « Léz Chminries de l'été »
- 19h30, concert de Terti Tertan (Soirée Fest Noz de Haute Bretagne).
- Animations : maquillage avec l'association « Rue du Bonheur », jeux en bois de la Ludothèque du Centre Social de Vitré.



Jeudi 7 août

- 18h30, départ de la balade contée et chantée par Céd Malaonai accompagné de Mathieu Guitton
- 19h30, concert de Caminaluz (soirée musique du monde)
- Animations : maquillage avec « Rue du Bonheur », jeux en bois de la Ludothèque du Centre Social de Vitré.

Jeudi 14 août

- 15h30, départ randonnée de 10 km
- 19h30, concert de Lost Spoon (soirée musique irlandaise)
- Animations : maquillage avec l'association « Rue du Bonheur », jeux en bois de la Ludothèque du Centre Social de Vitré.

À noter :
Tous les mercredis en juillet et en août, l'Office de Tourisme du Pays de Vitré vous propose des Visites chez les producteurs !
• Sur inscription à l'Office.



Office de Tourisme
du pays de Vitré
Place du Général de Gaulle - Vitré
02 99 75 04 46
www.bretagne-vitre.com

Parlez-moi d'humour !

Tous les dimanches de juillet, rendez-vous au Jardin du Parc* pour découvrir deux spectacles gratuits proposés par la Ville de Vitré en collaboration avec Le Bon Scén'art.

Une programmation variée mêlant théâtre de rue, cirque, stand-up, musique, etc.

Dimanche 6 juillet :

- « Jean-Noël Mistral – Lecture de mes poésies »
Lectures poétiques décalées
- « French Touch made in Germany »
one man show cirque et humour

Dimanche 13 juillet :

- « La Quincaillerie Parpassanton » / Théâtre de rue
- « Le Déraillo Sprint » / Spectacle cycliste déjanté

Dimanche 20 juillet :

- « La tente d'Edgar » / Magie burlesque et autres curiosités
- « Les P'tits Fils de Jeanine » / Concert, chanson vivante

Dimanche 27 juillet :

- « Pas né pour un petit pain » / Théâtre boulangeresque
- « Shlada » / Pièce montée pour deux musiciens gloutons

* Repli dans la Halle du Parc si intempéries.



Les Fanfarfelues

Les animations estivales se terminent par l'incontournable festival des Fanfarfelues ! Rendez-vous les 22, 23 et 24 août pour la 11^e édition de ce festival mettant à l'honneur les musiques cuivrées ! Une programmation toujours éclectique dans le cadre magique du château où la convivialité est le maître-mot !

Vendredi 22 août

FANFLURES - OOO BAND - OPSA DEHELI - FAYGO - FÜLÜ - EROTIC CAR WASH- LE TOUCAN MAGIQUE

Samedi 23 août

LE GROS TUBE - BIG EASY - HAÏDOUTI ORKESTAR - FFF BRASS BAND - CHIVA RUMBERA - TRUBA SUPA - BØL

Dimanche 24 août

NATTY JEAN & THE RIDDIM CREW- BIG EASY - LES GAUFRETTES - FRENCH MISSISSIPPI - LE GROS TUBE - TAHIRGI NUSCHMA

Réservation vivement conseillée.

 www.fanfarfelues.bzh



Un été à Vitré !

Conseil municipal express

Séance du 28 avril 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Vente de biens mobiliers

La Ville de Vitré est propriétaire d’un certain nombre de véhicules, engins roulants, matériels divers et mobiliers afin de permettre aux différents services d’exercer leurs activités. Dans le cadre de la politique de renouvellement du parc de matériels ou mobiliers, la Ville procède régulièrement au remplacement de ces matériels en raison de leur âge, de leur état de vétusté ou lorsqu’ils deviennent économiquement irréparables. Soucieuse de favoriser le réemploi de matériels dont elle n’a plus l’utilité, la Ville de Vitré a souscrit un abonnement au site de ventes aux enchères en ligne Agorastore.fr, afin de procéder à leur mise en vente. Les élus ont approuvé à l’unanimité de procéder à la vente de ces biens réformés.

FINANCES

Subventions aux écoles privées sous contrat d’association

Les montants des subventions versées aux établissements d’enseignement privé du premier degré, correspondant au contrat d’association et fixés sur la base du coût moyen d’un enfant scolarisé dans les écoles publiques de la Ville sont de :

- 1 325 € pour un enfant habitant Vitré inscrit en préélémentaire
- 564 € pour un enfant habitant Vitré inscrit en élémentaire

pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026.

Les membres du Conseil municipal ont adopté, à l’unanimité, ces montants.

ÉDUCATION

Voyages scolaires

Afin de favoriser la réussite scolaire et offrir la possibilité aux élèves d’approfondir leur culture et leurs connaissances, les élus ont approuvé l’attribution de subventions pour les voyages scolaires au profit des établissements d’enseignement secondaire de Vitré, au titre du premier semestre de l’année 2025. Ils ont voté la répartition suivante :

- 8 € par élève pour un séjour en France
- 10 € par élève pour un séjour à l’étranger.

JEUNESSE

Subvention Jeunesse mobilisée

Souhaitant intensifier son soutien à destination de la jeunesse et renforcer le dispositif « Jeunesse mobilisée » qui vise à aider les initiatives de la jeune population vitréenne, les élus ont validé le versement d’une subvention de 500 € à l’association Ecclésia pour l’organisation de son concours annuel d’éloquence.

RESSOURCES HUMAINES

Projet de recrutement d’apprentis

L’apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans d’acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises. Le Conseil municipal a validé la possibilité d’accueillir à la rentrée de septembre 2025 sept apprentis dans différents services de la Ville (Espaces verts, Éducation/Enfance, Centre culturel, Jeunesse, Parc des expositions, Patrimoine bâti/Éclairage public).

AFFAIRES FONCIÈRES

ZAC de la Roncinière : aire de jeux et city-park

Le projet d’aire de jeux, prévu dans le dossier de réalisation de la ZAC de la Roncinière, proposait uniquement une aire de jeux pour les 3-6 ans. En concertation avec les habitants du quartier, un dimensionnement d’un espace répondant davantage aux attentes du plus grand nombre a été proposé par les élus. Le regroupement de cette aire de jeux inclusive, à destination des 2-12 ans avec un city-park et un terrain de pétanque a également été approuvé.

Cette nouvelle configuration nécessite de prendre un foncier d’environ 2 500 m² appartenant à Vitré Communauté. Un bail à construction a donc été consenti par Vitré Communauté au profit de la Ville de Vitré pour une durée de 20 ans à compter du 1^{er} mai 2025. Le versement par la Ville de Vitré à Vitré Communauté d’un loyer annuel d’un euro par mètre carré a été acté.

SERVICES TECHNIQUES

Éclairage public

La nécessité de poursuivre la réduction de la consommation d’énergie et de lutter contre

la pollution lumineuse étant actée, les élus ont voté à la majorité une extinction nocturne de l’éclairage public sur la ville de Vitré, sur une plage horaire allant de 23h59 à 6h avec une gradation à partir de 20h jusqu’à 23h59. Cette gradation a été rendue possible grâce aux travaux de transformation et de modernisation de l’éclairage public (passage à un éclairage led) entrepris depuis fin 2023, début 2024. (Lire page 7)

Deux exceptions à cette décision : les zones d’activités sur lesquelles l’extinction nocturne aura lieu de 21h15 à 4h45 et le Jardin du Parc où l’extinction se fera de 21h à 6h.

CULTURE

Tarifs et modalités de location de la cour du Château

La collectivité étant fréquemment sollicitée par des prestataires extérieurs pour l’organisation d’événements dans l’enceinte du Château, les élus ont décidé de revoir les conditions de mise à disposition du site des points de vue technique et financier.

La configuration du site correspond à celle d’un établissement recevant du public de type plein air qui, avec deux sorties distinctes, autorise une jauge maximale de 500 personnes, organisateurs inclus. Dans le cadre de l’organisation d’événements publics (gratuits ou payants), la collectivité pourra, si nécessaire, demander la présence d’agents de sécurité pour le contrôle de la jauge notamment.

Les principaux critères consisteront à prendre en compte la compatibilité de chaque événement avec l’activité quotidienne du musée et de l’hôtel de ville (prioriser les événements en soirée, les mardis de fermeture du musée en basse-saison...) et le caractère patrimonial du site.

Afin de rationaliser les offres de location des sites municipaux (centre culturel, parc des expositions...) et d’éviter la multiplication de demandes pour des événements de petite envergure, les membres du Conseil municipal ont approuvé les tarifs en cohérence avec la spécificité de la cour et avec l’organisation de manifestations d’assez grande ampleur, à savoir :

- 2 500 €/jour pour des prestataires privés
- 200 €/jour pour des associations issues du territoire vitréen ainsi que les établissements publics qui utiliseraient la cour pour l’organisation d’événements participant au rayonnement culturel, patrimonial et/ou touristique de la collectivité.

LE MAIRE VOUS RÉPOND



© Max Juliot

À l’approche de l’été, pouvez-vous nous rappeler quels sont les dispositifs mis à disposition des Vitréens pour protéger nos biens en cas d’absences prolongées ?

Tout Vitréen peut s’appuyer sur le dispositif Tranquillité Vacances. Sur simple inscription auprès de la Police Municipale ou via le site web de la ville <https://www.vitre.bzh>, onglet Mes e-Démarches, une surveillance est assurée en collaboration avec la Gendarmerie Nationale lors des vacances.

Ce dispositif s’inscrit dans la démarche globale en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique portée depuis le début du mandat. Renforcement des effectifs et extension des horaires d’intervention de la Police Municipale, collaboration étroite avec la Gendarmerie Nationale dans une dynamique volontariste avec les élus, création et mise en place progressive de « Vitréens Attentionnés »..., la municipalité intensifie les moyens, renforce les liens tous azimuts et innove au service de synergies porteuses pour une ville réellement apaisée en tous points.

Soucieux d’élargir la collaboration et assurer une meilleure réactivité en cas d’urgence 24/7, il est proposé aux acteurs économiques de se faire connaître sur l’adresse viedesquartiers@mairie-vitre.fr et ainsi permettre d’identifier les contacts référents alors regroupés dans un fichier à disposition des forces de sécurité et de secours si besoin.

Pour nous faire parvenir vos questions, propositions, vous pouvez compléter le coupon ci-dessous et l’envoyer à :
Mairie de Vitré - Cabinet du Maire - 5 place du Château - 35500 Vitré ou par messagerie à contact@mairie-vitre.fr

Votre question, votre suggestion...

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vos coordonnées afin que nous puissions vous répondre directement.

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
.....
.....
COURRIEL
TÉL
.....

- STUDIOS LAPS - RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Ouvert depuis le 1^{er} juin 2023, cet équipement polyvalent vient de connaître sa deuxième saison. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette année écoulée a été riche en projets et en moments marquants.

Qui mieux que son animateur, **Éric Sainte-Croix**, pour nous en parler !

Depuis septembre 2024, 80 heures d'utilisation par semaine, 212 musiciens accueillis dont 150 issus du territoire de Vitré, 35 projets musicaux... des chiffres toujours en hausse par rapport à la première saison.

DES PROJETS CONCRETS ONT VU LE JOUR



« *L'un des moments forts de cette année écoulée a été l'accueil de masterclass* » annonce Éric Sainte-Croix. Celle de Dan Voisin, batteur du groupe rennais Huush, avec les élèves du Conservatoire de musique de Vitré Communauté, axée sur la cohésion instrumentale. Puis en mars dernier, la masterclass sur le thème de la guitare avec Guilhem Créac'h (Sleeper Bill) et des conférences encadrées par deux youtubeurs que sont Anaïs Bazoge et Guilhem. « *Cette journée avait permis d'accueillir un mini-salon d'exposition où il était possible d'essayer des amplis et des guitares par des fabricants français reconnus* » explique Éric. Le Laps a également accueilli Éric Brison (Les 3 Fromages/Rage Tour) pour une masterclass sur le management de projet musical et le conseil en stratégie de développement artistique. « *Ces masterclass sont autant d'opportunités pour échanger avec des musiciens passionnés et partager des expériences* » ajoute Éric.

Quant au festival Rock Connection, la 4^e édition s'est déroulée le 26 avril dernier. Groupes et chorales se sont produits sur deux scènes. Cet événement était organisé conjointement par le Conservatoire de musique de Vitré Communauté et le service musiques actuelles de la Ville de Vitré.



Un autre moment fort de l'année reste l'intervention de l'animateur dans l'encadrement des ateliers musiques actuelles du Conservatoire en partenariat avec les professeurs de ce département. Son intervention vise à accompagner les musiciens amateurs dans leur apprentissage et leur développement artistique.



En studio, l'approche pédagogique est axée sur la pratique et l'expérimentation. Les groupes amateurs bénéficient d'un encadrement adapté qui leur permet de comprendre les techniques d'enregistrement et de production musicale. Ils bénéficient dès lors d'une écoute instantanée et fidèle de leur musique leur permettant de mieux l'analyser. Une vision plus précise du travail à fournir dans le but de pouvoir se diriger ensuite vers des studios professionnels.

UN PARCOURS SEMÉ DE DÉFIS

Cette année a été marquée par plusieurs défis qui ont nécessité une réflexion approfondie et une adaptation constante. En effet, le matériel est en perpétuelle évolution et nécessite une formation régulière de façon autonome et suivie. Quant aux avancées technologiques, elles imposent une mise à jour permanente, tant sur le plan technique que sur les stratégies de communication.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LA SUITE ?

Dans un contexte où la musique évolue constamment, il est important d'identifier les enjeux et opportunités qui façonneront les musiques actuelles. Trois axes à creuser se dégagent :

- 1/ Les pratiques musicales des jeunes de moins de 25 ans. Analyser les tendances et les nouvelles façons de créer et partager la musique.
 - 2/ L'impact des supports audiovisuels et vidéos sur les groupes. Comment intégrer ces ressources pour accroître la visibilité des groupes auprès du public et enrichir leur expression musicale ?
 - 3/ Une mise en réseau élargie. Comment optimiser les collaborations avec les partenaires essentiels (associations, établissements scolaires, acteurs territoriaux...) pour soutenir les musiciens ?
- « *Tout le monde peut avoir de bonnes idées mais le bon moment et le potentiel nécessaire ne sont pas toujours réunis car de nombreux facteurs entrent en jeu* » explique Éric Sainte-Croix. L'une des missions d'Éric est de coordonner toutes ces propositions.

Vous êtes intéressés pour découvrir les studios, n'hésitez pas à contacter son animateur. Il se fera un plaisir de vous faire visiter. Et bon à savoir, un essai studio gratuit vous est proposé avant toute signature de contrat.



Éric Sainte-Croix CHARGÉ DE MISSION MUSIQUES ACTUELLES ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Éric a commencé la musique à 17 ans. Après 1 an de formation à l'EF2M de Tourcoing, il a passé 4 années au conservatoire à Lille en jazz et s'est ensuite dirigé vers l'animation socio-culturelle afin de mélanger ces deux passions. Intéressé par des styles de musique différents, Éric a fait des tournées à travers le monde pendant 15 ans (Canada, Brésil, Russie, Japon, une partie de l'Europe...).

Arrivé à Vitré le 1^{er} décembre 2001, c'est à la Ville de Vitré et au poste d'animateur des musiques actuelles qu'il a mis toute son énergie et sa détermination. Son expérience passée l'a conduit à vivre les mêmes étapes que traversent les groupes amateurs et facilitent le lien avec eux.

Aujourd'hui, chargé de mission Musiques actuelles et événements culturels, il est toujours aussi passionné par le territoire vitréen, son dynamisme, sa richesse culturelle et son potentiel.



Studios LAPS Musiques actuelles
Centre culturel Jacques Duhamel
6 rue de Verdun (rez-de-chaussée)
02 99 74 27 63
Mail : eric.saintecroix@mairie-vitre.fr

SAISON CULTURELLE

SAISON CULTURELLE 2025-2026 : DÉCOUVREZ LA NOUVELLE SAISON !
DÉVOILÉE AU PUBLIC LE 19 JUIN DERNIER, LA NOUVELLE SAISON DU CCJD
VOUS ATTEND ! AU PROGRAMME DE CETTE SAISON 2025 – 2026 :
36 SPECTACLES MAIS AUSSI DES ATELIERS, DES BORDS DE SCÈNE, DES VISITES
DÉCALÉES ! UNE SAISON DE NOUVEAU RICHE EN DÉCOUVERTES ET POUR
TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES !

LES GRANDS CLASSIQUES



© Patrice Normand

Mardi 20 janvier

20h30
La folle journée ou le mariage de Figaro



© Bruno De Oliveira

Jeudi 12 mars

20h30
Brahms le tzigane



© Stan O'Persia

Mardi 26 mai

20h30
Les Misérables

MÊME PAS PEUR



© Fabien Debrabantière

Vendredi 3 octobre

20h30
Le delirium des papillons



© Fabien Debrabantière

Samedi 4 octobre

20h30
La petite histoire qui va te faire flipper



© Pierre Planchenault

Jeudi 5 février

20h30
Scalp !

VOYAGE MUSICAL



© Nala Combarry

Samedi 18 octobre

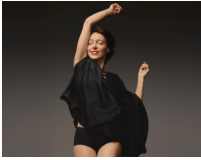
20h30
Thomas de Pourquery



© AK BERLIN

Jeudi 8 janvier

20h30
Walid Ben Selim



© Jean François Robert

Vendredi 16 janvier

20h30
Jeanne Cherhal



© Kerry McCracken

Samedi 7 février

20h30
Izo FitzRoy



© Bernard Rie

Mardi 3 mars

20h30
Avishai Cohen



© ANDRÉ

Vendredi 27 mars

20h30
Yannick Noah

CIRQU'ULEZ



© Chinese Mast

Vendredi 12 et samedi 13 septembre

20h30
ID Evolution



© Frank Emmers

Mardi 7, mercredi 8 et jeudi 9 avril

20h30
Mentir lo minimo

BOUGE TON CORPS



© Jules Dalod-Danesi

Mercredi 5 novembre

20h30
Emma Peters



© Eric Legret

Samedi 13 décembre

20h30
Fleuves

3 COUPS DE THÉÂTRE



© Luís Dias

Jeudi 13 et vendredi 14 novembre

20h30
VIVA !



© Virginie Meigné

Jeudi 27 novembre

20h30
Une pièce sous influence



© Vitré

Mardi 10 février

20h30
En avoir ou pas



© Danica Bijeljic

Samedi 7 mars

20h30
D'autres familles que la mienne



© Jean-Louis Fernandez

Jeudi 28 avril

20h30
Psychodrame

L'HEURE DES MÔMES



© Vitré

Mercredi 5 novembre

11h
Ludilo



© Vitré

Dimanche 16 novembre

15h
Icare



© Bruno Vallet

Dimanche 23 novembre

15h
Polar Grenadine

+ d'infos sur notre nouveau site → vitre.bzh



DES FORMES ORIGINALES



© CYNTHIA LEXPERT

Vendredi 10 octobre

20h30
DARK



© Corinne Brochet

Samedi 22 novembre

18h
Apéro Polar



© Charlotte Assad-Graziani

Jeudi 18 décembre

20h30
Arienne, un pas avant la chute



© Loiseau

Samedi 24 janvier

18h
dimanche 25 janvier

15h
Un beau jour

ON S'PREND PAS AU SÉRIEUX



© Jean-Louis Fernandez

Samedi 6 décembre

20h30
8 soirs par semaine



© Dennis Mader

Jeudi 11 décembre

20h30
Kermesse



© Luc Martin

Jeudi 19 mars

20h30
Vers l'infini (mais pas au-delà)



© Raynaud de Lage

Mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 juin

21h
Véro 1^{ère} reine d'Angleterre

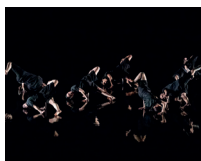
ALORS ON DANSE



© Pierre Gondard

Mardi 14 octobre

20h30
M&M et Level up



© Vitré

Mardi 24 mars

20h30
Les yeux fermés

BILLETTERIE

- En ligne : www.vitre.bzh/ccjd-saison-culturelle
- Au guichet : sur les horaires habituels de la billetterie (fermeture de l'accueil du 27 juillet au 27 août)

CONTACT

Centre culturel Jacques Duhamel
2 rue de Strasbourg, Vitré
02 23 55 55 80
ccjd@mairie-vitre.fr

Liste Vitré, solidaire et écologique

Urbanisme raisonné et partagé : un enjeu majeur pour notre territoire

Prochainement, les communes ne seront plus seules à décider de l'urbanisme : cette compétence est transférée à Vitré Communauté qui fixera les règles sur ce qui peut être construit, où, et comment, pour l'ensemble des 46 communes, à travers un document unique : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Ce changement est majeur et reflète un besoin : **construire de manière plus cohérente et solidaire** car notre territoire a trop longtemps avancé sans boussole. Entre 2011 et 2021, l'artificialisation des sols représente l'équivalent de 698 terrains de foot, dont 113 à Vitré: des terres agricoles perdues, des paysages parfois abîmés, une pression croissante sur les ressources et les services ! Les deux premières années du mandat (2020-2021) auront d'ailleurs été les deux années les plus consommatrices depuis 10 ans.

Derrière ce constat, la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) oblige à **diviser par deux la consommation d'espace naturel**

d'ici 2030. Cette loi est un appel **au bon sens** : protéger nos sols, c'est protéger notre agriculture, notre eau, notre cadre de vie, et faire face aux bouleversements climatiques déjà bien réels. À cela s'ajoute un besoin de logements, la problématique est donc double et complexe.

Mais pour que cette transition réussisse, il faut une vision d'ensemble, à l'échelle du territoire. C'est ce que permettra le PLUI, à condition d'être **transparent et équitable**. Et c'est là que le bât blesse.

Aujourd'hui, **Vitré Communauté concentre les décisions, mais s'ouvre trop peu au débat.** Des réunions se tiennent à huis clos, sans concertation réelle avec les citoyens et les associations locales.

Qu'en est-il à Vitré ? **La ville a largement dépassé les objectifs fixés en matière de logements** (+148 %), pendant que d'autres communes avaient une dynamique inverse. Résultat : certains projets ont dû être revus, annulés, reportés ou ont même fait l'objet de pénalités en justice pour la ville ou d'avis défavorable

par les services de l'état. Le projet de 350 logements sur le site MMO établi dans la précipitation a reçu un avis défavorable par la commissaire enquêtrice, le projet de lotissement la Héraudière annulé par la justice en janvier dernier, La ZAC de la Roncinière avec 4 millions d'euros de condamnation, le projet de maison de santé reporté deux fois malgré l'urgence à agir pour l'accès aux soins. Il y a un sentiment croissant parmi les habitants que la densification se fait **sans véritable cohérence et de manière démesurée, souvent au détriment du cadre de vie.**

Le PLUI peut être une chance, à condition de **construire ensemble, de manière transparente, à partir d'une évaluation partagée des besoins.**

Construire autrement, c'est possible. Et c'est urgent.

Carine POUESSEL et Erwann ROUGIER
elus@vitre-solidaire-ecologique.fr
www.vitre-solidaire-ecologique.fr

Liste Vitré au cœur

Depuis mai dernier, vous êtes de plus en plus nombreux à organiser vos fêtes de quartier et ainsi partager un moment convivial : c'est à cette occasion souvent que les nouveaux arrivants se présentent à leurs voisins qui prennent alors plaisir à partager l'histoire du quartier. J'ai ainsi été parfois témoin d'échanges passionnants racontant des moments de vie entre voisins et jusqu'à 40 années d'évolution de leur cadre de vie, façonnant peu à peu le visage de notre cité.

Vitré est bien plus qu'un simple lieu de vie. C'est un véritable cocon où il fait bon vivre, grandir, et tisser des liens. Nombreux vitréens partagent l'attachement à notre ville et la fierté de pouvoir contribuer à son dynamisme. C'est ainsi que dernièrement, une association de quartier est née, l'association BAM-Brest, agissant sur un périmètre autour des rues du Bourg-aux-Moines et de Brest. Les membres de cette association souhaitent créer du lien entre voisins, proposer des actions pour préserver leur cadre de vie et faciliter le bien vivre ensemble.

Rappelons le dispositif Vitréens attention-

nés mis en place progressivement pour faciliter le lien entre la population, les élus et les nombreux acteurs indispensables au bien vivre ensemble. C'est d'ailleurs avec les habitants de Maison Rouge que Vitréens attentionnés a pu être déployé et a permis d'initier l'aménagement d'un espace intergénérationnel de loisirs et de jeux. Nous sommes en effet pleinement convaincus des bénéfices individuels et collectifs qu'apportent la connaissance de ses voisins, le partage des parcours, l'addition positive des talents et des différences, la compréhension de l'autre dans ces choix de vie... Tout cela fait tomber nombre de préjugés ou de croyances. Au contraire, cette connaissance de l'autre fait naître des envies de s'enrichir mutuellement ou de s'entraider et rompt les sentiments d'isolement et de manque de reconnaissance.

Notons également que pour favoriser l'impulsion d'actions, des projets conviviaux et solidaires, les Vitréens peuvent s'appuyer sur «Quartiers mobilisées» visant à recueillir des projets de Vitréens en faveur de leur ville.

Aussi, étant nombreux à avoir Vitré au cœur, nous souhaitons proposer que des riverains racontent l'histoire de quelques quartiers de Vitré. Nous faisons donc appel à vous, habitants de Vitré, pour recueillir vos souvenirs, vos anecdotes et même vos photos de l'évolution de votre quartier. Votre témoignage est précieux : il raconte l'histoire vivante de notre ville, celle des rues, des places, des moments forts partagés entre voisins.

Vos témoignages aideront à mieux comprendre l'histoire collective de Vitré et contribueront à cultiver la richesse de son tissu humain.

Il vous suffit donc de nous contacter soit par téléphone soit via l'adresse mail vi-desquartiers@mairie-vitre.fr.

Au plaisir de vous rencontrer pour recueillir vos témoignages,

Vanessa ALLAIN
Conseillère municipale déléguée
Proximité, Vie des Quartiers,
Bâtiments et Éclairage public,
Développement Durable

ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} AVRIL
AU 27 MAI 2025

NAISSANCES

Salomé	STELLA REUZÉ
Mayeul	BOUTIN
Zack	TÉCHER
Agathe	BOULAIRE
Constance	HODUS
Noha	BUSTOS POSSON
Nilo	TUAL COURMARCEL
Constance	HOUDUS
Lou	POIRIER

MARIAGE

Élodie GUÉRIN & Vincent BOUCHET
Camille CHADEAU & Valentin LE CHARTIER
Sandrine LOUVEL & Ronan LE TOQUIN
Cécile RAMUS & Charley GERY
Flora KELEKIAN & Tim CRELLIN
Isabelle GARÇON & Christian ROQUET

DÉCÈS

Anne	GEORGEAULT épouse BLANDEAU
Marie-Louise	TRAVERS veuve BESNARD
Véronique	PERRUCHAS
Jean	TRAVERS
Claire	VARON veuve RIVIÈRE
Michaël	MOREAU
Anna	BASLÉ
Marcel	LECHAUX
Patrick	BERTHAULT
Marie	LE GONIDEC veuve STÉPHAN
Michel	BOUVIER
Andrée	MARTIN veuve GIRARD
Marie-Paule	MONGODIN
Roland	LETUÉ
Jean	MOTIER
Jean	JOSSE
Jeannine	CARNOT épouse BOUTER
Marie	PEUROIS veuve ROUSSEAU
Gabrielle	BRAY veuve BRUNEAU
Yves	FESSELIER
Jacki	BLANCHET
Bernard	CAILLARD
Marie	POTTIER veuve JEULAND

Liste Avec Vitré

Culture & Patrimoine

Levier d'émancipation, la culture pour enrichir la vie des vitréen.ne.s

De quoi parle-t-on ?

Culture : Saison Culturelle + Location des salles du Centre Culturel et du Parc des Expositions + Soutien aux artistes et auteurs, aux associations + Fête de la Musique

Patrimoine : Schéma développement patrimonial et muséal
Budget **115 k€** en fonctionnement par an
20 à 60 k€ en investissement & projets

+ 43% de fréq
+ 25%

Équipements et Patrimoine

- Le Château et son Musée
- Le Musée des Rochers Sévigné (convention jusqu'en 2029)
- Le Centre Culturel
- Le LAPS - Musiques Actuelles
- Les églises et Chapelles de la Ville
- La Tour La Bridole et les remparts
- Vitré Lumières
- Parc des expositions

Ce qui a été fait :

€

Quelques Chiffres
hors subventions

- Subventions aux associations **54k€** en 2025, dont soutien aux festivals
- Rénovation thermique du Parc des Expositions **929k€**
- Création du LAPS **359k€**
- Nouvel Accueil du Château **92k€**
- Sécurisation Cour du Château **50k€**
- Restauration de l'Église Notre Dame **1.167k€**, de la Tour Montaflant **965k€**, de l'orgue de l'Église Saint-Martin **85k€**, de l'Église Saint-Martin* **790k€** et du Châtelet et de la Tour du Guet* **950k€**

* à venir

L'évènementiel

- Animations Patrimoniales toute l'année
- Festival Les Marches du Temps (10k€)
- Escape Game, Chasse au Trésor & Murder Party au Château
- Nuit des Musée et le projet pédagogique avec une école du territoire
- Journées Européennes du Patrimoine
- Edition d'une BD sur Vitré

Ce que nous ferons au cours du prochain mandat

- Repenser et simplifier le Parcours Vitré Lumières
- Poursuivre l'entretien du patrimoine bâti
- Poursuivre et développer l'offre de médiation culturelle auprès des publics fragiles
- Maintenir l'offre muséale et poursuivre sa ludification
- Créer un tiers lieux dans l'Église Sainte-Croix

Nadège LE FLOCH - Nicolas KERDRAON

Des adhésions et partenaires

MINISTÈRE DE LA CULTURE
NSP
Lycée
SÈNES PUBLIQUES
Bertrand d'Argenteuil
Licence d'entrepreneur de Spectacles vivants (2 catégories)
Scène de Territoire Théâtre
SITES & CITES REMARQUABLES
VILLES & PAYS PARTICIPATIFS
Pass Patrimoine
musée de France
pass culture

Spectacles pays de Vitré Promotion

Depuis près de 40 ans, l'association anime la ville avec trois événements populaires. Lucie Chenu, présidente depuis 2023 et Alain Travers, responsable du feu d'artifice, nous en dévoilent les coulisses.

Fondée en 1986 par Jean-Pierre Le Chevallier, l'association Spectacles pays de Vitré Promotion compte aujourd'hui 70 bénévoles. Jean-Luc Chenu l'a dirigée pendant plus de trente ans avant de passer le relais à sa fille, Lucie, en mai 2023 qui a à cœur de faire perdurer cette association.

Cette année, les trois événements auront lieu :
- Le dimanche 13 juillet pour le feu d'artifice
- Le dimanche 7 septembre pour le vide-greniers
- Le dimanche 23 novembre pour le marché aux jouets

Tous gratuits et ouverts à tous dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle. Une organisation portée par une équipe de bénévoles que vous pouvez rejoindre. *« Ceux qui cherchent à s'investir sans que cela prenne trop de temps peuvent simplement aider les week-ends d'événements ».*

Pour les rejoindre, contactez-les sur leurs réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Le grand retour du feu d'artifice pour une soirée festive et gratuite !

Moment fort de l'été vitréen, le feu d'artifice du 13 juillet financé par la Ville de Vitré, fera son grand retour après deux années d'absence avec un calibrage des artifices adaptés en raison de l'installation récente du boulodrome ayant un impact sur les différentes zones.



À la manœuvre : Alain Travers, bénévole depuis 1992 et responsable du tir. *« Il s'agit d'un feu 100 % associatif, ce qui est devenu très rare »* souligne-t-il. La préparation débute dès l'automne. *« On travaille à trois sur la bande son dès octobre, pour finaliser le montage audio en décembre en cherchant toujours à innover, se renouveler. Cette année la thématique est Hans Zimmer en concert ».*

Rendez-vous donc pour un show d'une quinzaine de minutes qui vous fera voyager sur les mythiques musiques de film d'Hans Zimmer tels que Pirates des Caraïbes ou Sherlock Holmes !

Après avoir finalisé la bande son, Alain sélectionne les artifices les plus adaptés pour créer un véritable spectacle visuel en harmonie avec la musique. Une semaine avant le tir, les bénévoles débute la préparation du matériel et le jour J, une quinzaine de bénévoles est mobilisée pour installer le dispositif sur le terrain et assurer le bon déroulement du tir. Un moment intense, mêlant rigueur et satisfaction collective à l'idée d'offrir au public ce spectacle !



Cette édition sera aussi l'occasion de rendre hommage à Loïc Genouël, membre très investi de l'association et agent de la Ville, disparu récemment. Un geste symbolique en ouverture du feu, empreint d'émotion, pour saluer son engagement et sa mémoire.

AGENDA et si on sortait ?

CENTRE SOCIAL
LES ANIMATIONS
GRATUITES DE L'ÉTÉ



TOUS LES LUNDIS ET JEUDIS
DÉTENTE EN CAFET'
De 14h à 16h30 au Centre Jacques Boyer. Rendez-vous autour d'un jeu, d'une activité, d'une sortie ou d'un café. Pour les adultes et les seniors.

TOUS LES MARDIS DE JUILLET ET AOÛT
(sauf le 5 août)
MARDI TERRASSE
De 15h30 à 18h30 à la maison de quartier de Maison Rouge. Transat, jeux et animations en extérieurs. Ouvert à tous.

TOUS LES MARDIS DE JUILLET ET AOÛT
(sauf le 5 août)
MATINÉE PETITE ENFANCE
De 10h à 11h au Mille Club du Chêne. Lecture, patouille, jeux et comptines pour les tout-petits.

TOUS LES MERCREDIS DE JUILLET ET AOÛT
(sauf le 6 août)
PETITE PAUSE À DEBUSSY
De 10h à 11h30 à l'espace Debussy. Temps d'échanges et de rencontre entre habitants (réservée aux habitants de Debussy).

TOUS LES JEUDIS DE JUILLET ET AOÛT
(sauf le 7 août)
JE DIS'ESTIVAL
De 15h à 17h à l'espace Debussy. Papotage, bricolage et partage sur le parvis de l'espace Debussy. Ouvert à tous.

TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS (sauf les 6 et 9 août)
LUDOTHÈQUE
À la maison de l'enfance, les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h30, les samedis de 10h à 12h. Jeu sur place et prêt. Ouvert à tous
• 02 99 75 04 60

JUILLET

Tout l'été
LA GUINGUETTE
La guinguette « À la Bonheur », square des Bénédictins, propose de nombreuses animations ludiques et musicales ainsi qu'une offre de petite restauration locale.
• Du lundi au vendredi de 16h à 23h ainsi que samedi et dimanche de 14h à 23h.

Samedi 12
TOUR DE FRANCE
Sprint intermédiaire pour la 8^e étape entre Saint-Méen-Le-Grand et Laval. Passage de la caravane publicitaire à 14h30.

Dimanches 13, 20 et 27
PARLEZ-MOI D'HUMOUR
Lire pages 18-19.

Dimanche 13
FEU D'ARTIFICE
Rendez-vous sur le site de l'espace Saint-Étienne rugby, chemin du Feil. Organisé par la Ville de Vitré en partenariat avec l'association SVP.

Mercredis 16, 23 et 30
VISITE CHEZ LES PRODUCTEURS
Un moment pour s'immerger dans le terroir local et vivre une expérience en famille. Inscriptions obligatoires auprès de l'Office de tourisme. Participation : 3 € (gratuit pour les -2 ans), à régler directement auprès des producteurs.
• 02 99 75 04 46

Jeudis 17, 24 et 31
JEUDIS DE L'ÉTÉ
Lire pages 18-19.

Vendredi 18
SOIRÉE JEUX
L'association Score-Pions propose une soirée jeux, de 18h30 à 21h, chez Bulle ! 2 rue Clairefontaine. Au programme : tournoi de Skyjo et sélection de divers jeux. Organisée par Bulle Café.
• Gratuit
• 09 81 61 67 06

Samedi 19
RÉUNION D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT
La Croix-Rouge française organise une réunion, de 10h à 11h30, 89 bd des Rochers, ouverte à toutes les personnes intéressées par le bénévolat. Découverte des actions locales, des besoins en renfort.
• 06 22 77 38 68

Samedi 19 et dimanche 20
VERY ROCK TRIP FESTIVAL
Place de la République. 2 jours, 2 scènes, 10 artistes et 4 continents ! Du rock et rien que du rock pendant 2 jours. Ouverture à 18h. Organisé par Universcene.

Dimanche 20
BRUNCH DE L'ÉTÉ
De 11h à 14h, 2 rue Clairefontaine. Venir bruncher chez Bulle, c'est allier le plaisir du brunch, des rencontres et des jeux à disposition dans le café. Assiette sucrée et salée, boisson chaude (adultes) et jus (enfants) compris.
• Tarifs : 9 €* ou 11 €/enfant et 17 €* ou 19 €/adulte. * tarif adhérent.
Sur réservation par mail : contact@bullecafeasso.fr
• 09 81 61 67 06

AGENDA

Mercredi 23
BULLE CAFÉ
Dernier jour d'ouverture de Bulle, 2 rue Clairefontaine, avec toute l'équipe. Au programme : animations pour les tout-petits (0-4 ans) de 10h à 10h30 et atelier « Fabrication de bracelets brésiliens » pour les 4 ans et plus de 15h30 à 16h. Le tout dans une ambiance festive et estivale avant de se retrouver sur inscription.
• **Gratuit.**
• **09 81 61 67 06**

Vendredi 25
SOIRÉE COCKTAILS
De 18h à 21h, square des Bénédictins, le Ladies'Circle de Vitré organise une soirée cocktails (avec et sans alcool) concoctés par les membres à la Guinguette « À la Bonheur ».
• **Tarifs : de 4 à 8 €.**
• **06 81 66 53 86**

Vendredi 25, samedi 26 et lundi 28
DON DU SANG



Au parc des expositions, vendredi de 12h à 16h30, samedi de 8h30 à 13h, lundi de 14h15 à 18h45. Organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du pays de Vitré. En période estivale, l'association compte sur une participation importante des donateurs pour effectuer ce geste magnifique et généreux.
• **02 99 74 72 69**

AOÛT

Mercredis 6, 13, 20 et 27
VISITE CHEZ LES PRODUCTEURS
Un moment pour s'immerger dans le terroir local et vivre une expérience en famille. Inscriptions obligatoires auprès

de l'Office de tourisme. Participation : 3 € (gratuit pour les -2 ans), à régler directement auprès des producteurs.
• **02 99 75 04 46**

Jeudis 7 et 14
JEUDIS DE L'ÉTÉ
Lire pages 18-19

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24
FESTIVAL LES FANFARFELUES
Lire pages 18-19.

Mercredi 27
RÉOUVERTURE DE BULLE !
Venez (re)découvrir et échanger avec l'équipe de Bulle, participer aux animations de la journée ou vous détendre autour d'une boisson et d'un gâteau. De 10h à 10h30, atelier parent-enfant pour les 0-4 ans avec la fabrication de bouteilles sensorielles. Sur inscription : contact@bullecafeasso.fr.
• **Gratuit**
• **09 81 61 67 06**

Jeudi 28
ATELIER JEUNE PUBLIC
Les Compagnons de Braëlo invitent les enfants de 6 à 12 ans à partager un moment de vie dans un château fort au temps du baron André III, en plein XIII^e siècle. Plusieurs animations sont proposées et un goûter médiéval précédé d'une cérémonie d'adoubement clôturent la journée. Sur réservation.
• **Tarif : 2 €/enfant**
• **14h (durée 3h)**
• **02 99 75 04 54**

SEPTEMBRE

Lundi 1^{er}
PORTES-OUVERTES
Danse et Compagnie Vitréenne,
• **De 20h à 21h30, salle des Promenades, bd Louis Giroux.**
• **06 28 50 83 86**

Mercredi 3
SPECTACLE DE CONTES
À 16h, 2 rue Clairefontaine. La compagnie « Drôles 2 Piafs » propose 3 contes pour rire, chanter, mimer la pluie et partager un moment ensemble. Trois contes qui racontent un voyage, une grande soif et une irrésistible envie de voir le monde. Pour les plus de 4 ans. Durée : 45 min. Organisé par Bulle Café.
• **09 81 61 67 06**

PORTES-OUVERTES
Danse et Compagnie Vitréenne,
• **De 20h à 21h30, salle des Promenades, bd Louis Giroux.**
• **06 28 50 83 86**

Vendredi 5
VITRÉ ACCUEIL
Inscriptions de 17h30 à 19h30 au Centre social (cafétéria). Les différentes activités : aquarelle, art floral, cartes (tarots débutants et confirmés), cuisine, danses de salon et danses en ligne (débutants et confirmés), loisirs créatifs, randonnées pédestres, rock'n roll 4 temps (débutants).
• **Tarif : 40 €/an.**
• **06 73 37 86 48**

Samedi 6
JOURNÉE DES VITRÉENS



Forum des associations et du bénévolat, accueil des nouveaux Vitréens... De 9h à 13h, parc des exposition. Manifestation permettant aux habitants dont ceux nouvellement arrivées sur le territoire de découvrir le

dynamisme associatif et s'inscrire aux diverses activités proposées par les associations. Organisée par la Ville de Vitré. Nouvel habitant de moins d'un an ? Faites-vous connaître : nouveauxvitreens@mairie-vitre.fr

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE
Inscriptions au forum des associations. Le bulletin d'adhésion téléchargeable sur le site de l'association, pourra être déposé sur le stand.
• **06 71 86 32 31**

Dimanche 7
VIDE-GRENIER
Centre-ville, de 8h à 17h. Ouverture à 6h pour les exposants. Organisé par Spectacle pays de Vitré Promotion.
• **06 29 99 53 72**

Lundi 8
DANSE ET COMPAGNIE VITRÉENNE
Inscriptions, de 19h30 à 21h, salle des Promenades, bd Louis Giroux.
• **06 28 50 83 86**

Mercredi 10
VITRÉ ACCUEIL
Inscriptions de 17h30 à 19h30 au Centre social (cafétéria). Les différentes activités : aquarelle, art floral, cartes (tarots débutants et confirmés), cuisine, danses de salon et danses en ligne (débutants et confirmés), loisirs créatifs, randonnées pédestres, rock'n roll 4 temps (débutants).
• **Tarif : 40 €/an.**
• **06 73 37 86 48**

Samedi 13
PORTES OUVERTES
Les trois sites d'accueils de loisirs (maison de l'enfance, Pierre Lemaître et Jean Guéhenno) ouvrent leurs portes de 10h à 12h30. Au programme : visite des locaux, rencontre de l'équipe de direction, découverte du fonctionnement des accueils.
Lire page 9.
• **02 99 74 31 82**

Vous avez la parole !

AIMER VIVRE ET CHANTER

L'association va chanter dans les maisons de retraite une fois par mois et se rassemble pour répéter les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, de 14h à 15h45 au Centre social (sauf pendant les vacances de juillet et août).
• **06 10 55 72 96**

AQUALEHA

Devenez testeur ! La parole est donnée aux consommateurs pour améliorer les produits du quotidien. Libre, gratuit et ouvert à tous. Tests sensoriels proposés du lundi au vendredi, de 10h à 19h, avec des dégustations dans le centre d'études sensorielles, 12 bis bd Irène Joliot Curie ou des tests à domicile de produits d'hygiène, de cosmétiques et d'aliments pour animaux de compagnie. Participation indemnisée (jusqu'à 360 €/an). Actualités et inscriptions sur deveneztesteur.com
• **02 99 74 13 39**

CLUB LOISIRS DES RETRAITÉS DE VITRÉ

Jeux de cartes (belote, coinchée, tarot), scrabble, pétanque et palets, les lundis et vendredis de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 16h45, complexe sportif de l'Aurore, 3 bis rue de la Poultière. Et avec Gemouv 35, secteur Ouest, activités de marche, danses en ligne, dictée...
• **06 72 60 31 04 ou 07 80 00 14 36**

FNATH

Association des accidentés de la vie Permanence juridique le 3^e lundi de chaque mois de 13h30 à 17h30 au Centre social, 27 rue Notre-Dame. Constitution des dossiers des victimes d'accidents du travail ou de la route, de maladies professionnelles et des personnes en situation de handicap. Conseils sur les démarches à suivre, représentation des victimes ou leurs ayants droits pour les aider à faire respecter leurs droits.
• **02 99 30 58 43**

GRYMDA

Association de danse Cours d'éveil à la danse à partir de 4 ans jusqu'à l'âge adulte. À partir de 170 €. Inscription de rentrée via HelloAsso. Renseignements sur grymda.com.
• **06 79 52 99 64**

LA BOUÈZE

À la rentrée, cours d'accordéon diatonique et atelier multi-instruments (accordéon diatonique, clarinette, violon, vielle à roue, flûte traversière...) au local de l'association, 26 rue Pasteur. L'association anime également un atelier Chant traditionnel au Bar Le Kidney une fois par mois.
• **02 23 20 59 14**

L'OUTIL EN MAIN

Initiation à des métiers manuels pour les enfants de 9 à 13 ans les mercredis de 14h à 16h en période scolaire et encadrés par des retraités bénévoles. Tarif : 150 €/an.
• **06 83 33 71 62**

PROXIM'SERVICES

Accompagnement au quotidien pour l'aide à la personne, le ménage, le repassage, la garde d'enfants. Pour toute autre demande, ne pas hésiter à contacter l'association située au 28 rue Jean Moulin. Pré visite à domicile sans engagement, CESU préfinancé accepté, déduction d'impôts -50% ou crédit d'impôts.
• **02 99 74 45 24**

SOLIDARITÉ VITRÉENNE

L'épicerie sociale et solidaire EPISOL, accessible via un travailleur social prescripteur, est ouverte : Juillet - août : jeudi après-midi et vendredi matin Septembre : jeudi matin, jeudi après-midi et vendredi matin. L'accès se fait sur rendez-vous.
• **02 99 75 24 98**

SOULAIWATT

Association écologique et citoyenne sur le pays de Vitré Les projets en cours : installation et inauguration d'une centrale photovoltaïque citoyenne, vélobus sur le secteur de l'école de la Hodeyère. En 2025, achats groupés de kits Plug and Play, photovoltaïques. Adhésion : 10 €.
• **06 76 03 29 56**

SPERED AR VRO

Reprise des activités : accordéon diatonique (inscription le 8 septembre), danse bretonne (cours découverte gratuit le vendredi 26 septembre), harpe celtique en septembre. Inscriptions et réinscriptions directes possibles sur speredarvro@live.fr. Adhésion : 15 €.
• **06 95 63 28 02**

UDAF 35

Permanence de médiation familiale les mardis des semaines paires, de 9h à 19h sur rendez-vous au Centre social, 27 rue Notre-Dame. Reconstruire un dialogue et trouver des accords dans les situations de séparations conjugales ou de conflits familiaux. La médiation est également possible pour les aidants familiaux, les adolescents à partir de 13 ans de parents séparés. Rendez-vous d'information préalable gratuit. Tarif selon barème national des services conventionnés de médiation familiale.
• **02 30 03 95 80**

UFC QUE CHOSIR

Permanences assurées par l'association de défense des consommateurs, uniquement sur rendez-vous, les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, de 9h à 12h au Centre social, 27 rue Notre-Dame.
• **06 58 91 74 59**

VITRÉ GYM SANTÉ

L'association propose des cours collectifs de fitness adultes et seniors, des cours pour les personnes atteintes de pathologie cardiaque, des cours de zumba, des cours de renforcement musculaire (circuit cardio-training), des cours de Pilate. Tarifs selon la formule choisie). Adhésion en ligne sur HelloAsso à partir du 25 août. Reprise des cours le lundi 8 septembre.
• **07 69 52 20 98**

YAKADJOLÉ

L'association de danse africaine fera sa rentrée le 15 septembre à partir de 19h au lycée La Champagne. En plus des cours de danse, cours de percussions les lundis de 18h à 18h45. Chorale polyphonique un samedi par mois, de 10h à 12h, à la salle des Promenades. Premier cours gratuit.
• **07 70 47 61 25**

REGARDS

sur...

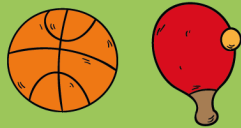
2^{ème} édition

JOURNÉE DES VITRÉENS

Samedi 6 septembre

Dès 9h

De 9h
à 13h



FORUM DES
ASSOCIATIONS ET
DU BÉNÉVOLAT



À partir
de 9h

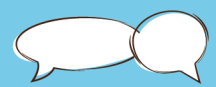
GUINGUETTE



JEUX



ACCUEIL
NOUVEAUX VITRÉENS



À partir
de 19h

SOIRÉE CONCERT



Plus d'infos sur
www.vitre.bzh



Vous êtes nouvel arrivant ?
FAITES VOUS CONNAÎTRE !

nouveauxvitreens@mairie-vitre.fr



PARC DES EXPOS
Chemin du Feil

VITRÉ
Porte de Bretagne



www.vitre.bzh

